



## Un nouveau service pour vous simplifier la vie

Madame, Monsieur,

Afin de vous faciliter les démarches à accomplir pour vos enfants auprès de la Mairie (inscriptions en crèche, aux activités périscolaires ou extrascolaires etc...), la Ville de Balma a décidé de mettre en place un nouvel outil : le Portail Familles.

Avec ce service personnalisé, entièrement gratuit et accessible 24h/24 et 7j/7 de votre domicile ou toute autre connexion internet, vous pourrez notamment :

*Créer* et consulter votre compte famille, transmettre des demandes de mise à jour (coordonnées...),

*Effectuer* une demande de préinscription aux équipements Petite Enfance ainsi que des réservations ou des modifications aux ALAE, à la cantine et aux ALSH,

*Payer* en ligne une ou plusieurs factures, éditer une attestation de paiement,

*Renouveler* le dossier d'inscription et déposer des documents,

*Consulter* les activités et événementiels proposés par la Ville.

Pour cela rien de plus simple, il vous suffit de vous rendre sur le site [www.balma.portail-familles.com](http://www.balma.portail-familles.com) accessible 7j/7 et 24h/24.

Pour vous connecter, vous aurez besoin de votre identifiant et de votre mot de passe que vous pouvez retrouver sur les anciennes factures ou faire une demande de création de compte dans la rubrique « mon compte ».

Vous pourrez ensuite cliquer sur la rubrique de votre choix pour effectuer vos démarches ou obtenir les informations dont vous avez besoin.

Bonne navigation !

Le Maire,

Vincent TERRAIL-NOVÈS



# Le portail Familles



Un nouveau service pour vous simplifier la vie

Muni de votre identifiant et de votre mot de passe, rendez-vous 7j/7 et 24h/24 dans la rubrique qui vous intéresse

